

Comité Régional de Spéléologie Provence Alpes Côte d'Azur

Réunion du Conseil d'Administration du 22 mars 2017 a Aubagne (13)

Procès verbal

Présents :

CHAPUT Alexandre
DELERY Pierre
GARCIA Jean-Marc
GUY Jérôme
LATY Denis
LEGARCON Annie
MADELAINE Éric
RADECKI Michel
RICOU-CHARLES Michel
SERGUIER Christian
TAINTON Hervé

ZAPPELLI Alexandre
DUROC Raoul

Invités :

LEGARCON Raymond, Président d'honneur.
Daniel CAVANNI, président CDS 06
Jean-Claude PASCOUET, secrétaire CDS 83
Michel LABAT, trésorier CDS 84

Excusés :

CARLIN René
KLING Britt

Ordre du jour

- Politique et stratégie générale :
 - a. Le discours du président
 - b. Commissions
 - c. Stages
 - d. Rassemblement
 - e. Rôle des administrateurs (qui veut faire quoi ?)
 - f. Communication
 - g. Mécénat + Abri
 - h. Cotisation CDS –Région
 - i. Matériel spéléo (lipam)
- Choix du Logo
- Budget et Dossiers de subvention....
- Calendrier

Herve Tainton ouvre la séance à 19h50

Merci à toutes et à tous pour votre présence (les distances sont conséquentes). Merci au CDS13 et à son président Jean Marc de nous accueillir pour ce premier CA.

1) Politique et stratégie générale [Hervé] :

Notre Région devient plus structurée et plus forte : PACA est une région pour tous les spéléos. Nous devons faire mieux connaître l'utilité et l'importance de l'échelon régional. Courroie indispensable entre le National et les CDS nous mènerons une politique de créativité, de défense de nos droits à pratiquer, d'accompagnement, de soutien des CDS, de formation et de communication : mieux faire connaître et reconnaître notre patrimoine souterrain

Nous devenons la 3eme région de France avec 1000 spéléos (presque). Faisons valoir cette puissance pour convaincre et valoriser notre savoir faire.

Nous devons être à l'écoute de l'évolution de notre société de loisirs mais de ne pas perdre notre âme de spéléo...

Les commissions sont et seront le fer de lance de la région avec des responsables motivés.

Nous explorerons des pistes complémentaires comme les médias, le Mécénat. Nous rechercherons d'autres abris pour être aussi ayant droit (comme la Cayre à la Ste Baume) et surtout recréer nos documents de « mémoires ».

a) Le CA décide de l'élargissement de la mailist CA :

- au président d'honneur Raymond Legarçon,
- à nos représentants à l'AG nationale (13 représentants, élus par les CDS ou le CSR).

b) Commissions :

- Etat des lieux :

Secours : pas de commission, seulement un (seul) correspondant régional ;

Communication (Bessueille) ;

Environnement (Aqua, Marie) ;

Scientifique (Alexandre, Eric) ;

Enseignement (Laurent Dion ?) ; Plongée (Thomas Soulard) ;

Canyon (Pierre Delery) ;

Médicale (Raoul) ;

Topographie (Jean-Pierre Lucot) ;

- Pour les mois qui viennent, les responsables en place maintiennent leur activité.
- Procédure pour la suite : le bureau lance un appel de candidature avant l'été. Attention à la question de la parité. Désignation par le CA à l'automne.

c) Stages :

Départ de Harry : pas de problème pour 2017, le stage a été réalisé par la Lipam en Février, donc pas d'urgence.

Dominique (Doum Doum) se propose pour organiser le stage en février 2018 sur Albion.

Question : Eclaircir le statut des stages diplômants, région versus département.

d) Rassemblement : on y réfléchit, pour l'automne....

e) Rôle des administrateurs (qui veut faire quoi ?)

- Pierrot : rappelle qu'il a une longue expérience sur les problématiques d'accès aux sites; Hervé remarque que ces questions sont très délicates, et qu'il faut faire très attention à la synchronisation et à la cohérence de nos prises de position.
- Pierrot : internet (mais prévient qu'il n'est pas toujours très disponible)
- Denis, Jean-Marc : Attention, les présidents de CDS sont déjà surchargés.
- Jérôme : se propose pour s'occuper du matériel du comité (inventaire, gestion, stockage)

f) Communication :

Sans que cela soit une urgence immédiate, il est décidé d'étudier une mise en place rapide d'outils de communication interne et externe : site web « institutionnel », mailings et archives, blog, Facebook, etc...

Le CA charge Pierrot de faire : un cahier des charges, une proposition technique, et une estimation financière.

g) Cotisation CDS – Région :

Cette cotisation est réglementairement obligatoire pour pouvoir déposer, par exemple, notre dossier d'agrément environnement. Le CA (avec l'accord des présidents de CDS tous présents) valide la proposition d'une cotisation forfaitaire de 10 euros faite lors de l'AG d'Aix.

Notez qu'un CDS qui ne paierait pas sa cotisation ne pourrait pas prétendre à des aides du CSR.

2) Concours LOGO

Nous avons reçu 6 propositions (plus une hors concours...).

Le CA vote avec une large majorité pour la proposition de Pierre Déléry, sous réserve des modifications suivantes :

- Forme extérieure ronde plutôt que rectangulaire
- Enlever le texte « Comité... » du bas.



3) Table ronde d'harmonisation CNDS :

L'exercice consiste à :

- Décider de la répartition de la ligne « Aide a la structuration disciplinaire », dont le total (17820 euros) doit être réparti entre les CDS et le CSR.
- Décider des autres actions éventuelles du CSR
- Inscrire les demandes relatives à toutes les autres actions des CDS.

Le résultat de la table ronde est :

Thématiques	Ligue(s)/ CR(aux)	CD 04	CD 05	CD 06	CD 13	CD 83	CD 84	TOTAL Disciplin
Demande de subvention CNDS 2017								
Aide à la structuration disciplinaire	6 020 €		1 800 €	2 500 €	2 500 €	2 500 €	2 500 €	17 820 €
Fonctionnement de l'Equipe Technique Régionale	1 500 €	<i>Non concernés</i>						1 500 €
Correction des inégalités d'accès à la pratique sportive	1 500 €		1 700 €		4 500 €	1 500 €	2 500 €	11 700 €
Promotion des actions en faveur de la santé					1 500 €			1 500 €
Sécurité des pratiques et protection des pratiquants	5 500 €			3 500 €	1 500 €	3 000 €		13 500 €
Total demande 2017	14 520 €	- €	3 500 €	6 000 €	10 000 €	7 000 €	5 000 €	46 020 €

Pour terminer de remplir le tableau pour notre dossier de demande CSR, les CDS doivent fournir (très rapidement) au secrétaire du CSR les chiffres suivants :

- Cout global de leurs actions 2017
- Budget prévisionnel 2017 du Comité
- Quelques lignes sur les orientations de leurs actions 2017

Du coté des CDS, il est obligatoire que leurs demandes CNDS reprennent exactement les chiffres du tableau ci-dessus.

4) Budget Prévisionnel :

Michel nous présente le budget prévisionnel 2017, qu'il a établi sur la base des budgets habituels du CSR-CA et de la LIPAM. Après discussion et ajustement (en particulier par rapport à la demande CNDP), le budget suivant est adopté à l'unanimité :

CSR PACA -- Previsionnel 2017

Exercice : du 1 janvier 2017 au 31 décembre 2017

CHARGES	Montants en €	PRODUITS	Montants en €
Charges d'exploitation		Produits d'exploitation	
60 Achat	13 800.00	70 Vente de produits finis, prestations de services,	19 600.00
6 064 Fournitures administratives	800.00	7 082 Stages	19 000.00
6 068 Fournitures diverses	10 000.00	7 083 Manifestations	600.00
6 072 achats nourritures, boissons	500.00		
6 050 Matériel	2 500.00		
61 Services extérieurs	15 400.00	74 Subventions d'exploitation	23 520.00
6 132 Locations	100.00	745 Conseil Régional	8 000.00
6 161 Assurances	100.00		
6 17 Etudes et recherches	200.00	747 Etat	14 520.00
6 185 frais stages et formations	15 000.00	748 autres	1 000.00
62 Autres services extérieurs	19 080.00	75 Autres produits de gestion courante	5 060.00
627 Frais bancaires	200.00	7 580 Reverssement fédéral	5 000.00
6251 Voyages et déplacements	1 000.00	7 581 Cotisation CDS	60.00
6254 Frais de déplacements	2 000.00		
6257 Réceptions	2 500.00		
6261 Affranchissement	300.00		
62801 Projets	6 000.00		
62802 Commission	6 900.00		
6281 Cotisations	180.00		
		TOTAL I	48 180.00
		76 Produits financiers	
		7681 Rémuneration compte courant	100.00
		TOTAL II	100.00
68 Dotations aux provisions	1 978.00	77 Produits exceptionnels	0.00
6865 Dotations aux provisions financières	1 978.00	772 Produits sur exercices antérieurs	0.00
		TOTAL III	0.00
TOTAL GENERAL	48 280.00	TOTAL GENERAL	48 280.00
86. Evaluation des contributions volontaires en nature (Charges)		86. Evaluation des contributions volontaires en nature (Produits)	
860 Secours en nature	1 200.00	870 Dons en nature	1 200.00
861 Mise à disposition gratuite de biens et prestations		871 Prestations en nature	
864 Personnels bénévoles	1 200.00	875 Bénévolat	1 200.00
TOTAL	1 200.00	TOTAL	1 200.00

5) Calendrier :

- Les réunions de bureau auront lieu autant que possible par voie électronique.
- Prévoir un bureau élargi à Nantua, en particulier pour préparer notre convention ETR, et les plans développement (CNDS et Conseil Régional).
- CA en présentiel en septembre/octobre.

Fait à Aubagne, Le 22 mars 2017

LE PRESIDENT

Hervé TANTON

LE SECRETAIRE

Eric MADELAINE